3 Faire de l'écologie le socle du projet de territoire

Lagord est confrontée à divers constats inhérents aux territoires limitrophes de pôles urbains : un foncier peu accessible et un faible renouvellement de population. Le développement urbain est principalement marqué par une offre d'habitat pavillonnaire bien que plusieurs projets immobiliers d'envergure soient en cours (notamment dans le cadre du projet Atlantech). Ces projets et ceux à venir sont l'occasion de se questionner sur les profils de population présents et à attirer ainsi que sur l'offre à développer.
Le projet de ville de Lagord s'inscrit dans un contexte plus large du projet communautaire La Rochelle, Territoire Zéro Carbone qui porte des objectifs de sobriété, de solidarité territoriale et d'innovation. La ville de Lagord accueille le Parc Atlantech, démonstrateur du projet commun Territoire Zéro Carbone. Forte de l'accueil de ce site pilote, Lagord souhaite inscrire l'élaboration de son projet de ville dans la lignée des ambitions écologiques du projet communautaire. Par la méthode participative avec laquelle est élaboré le projet de Lagord, la ville se positionne dans ce projet territorial. Il s'agit ensuite de proposer un projet compatible sur les différentes thématiques (stockage carbone, bâtiment, énergies renouvelables, mobilités durables, écologie industrielle et territoriale, participation citoyenne), pour faire de la ville de Lagord une contributrice majeure du projet zéro carbone de l'agglomération. Dès lors, il est nécessaire de repenser le fonctionnement du territoire de manière plus durable grâce à une approche par la transition écologique, véritable levier de revitalisation et de restructuration de l'organisation territoriale.

4 S'appuyer sur les ressources du territoire pour co-construire un projet fédérateur

Face aux ambitions de la collectivité et aux problématiques d'attractivité, de dynamisme et de centralité renvoyant aux thématiques de mobilité, d'habitat, de commerce ou encore d'aménagement, il semble primordial d'engager la réalisation d'un projet de territoire co-construit. Sa conception devra donc répondre à la nécessité de refaire communiquer habitants et territoire par une définition collective des actions à mettre en œuvre en priorité en croisant les besoins et attentes de chacun. Cette démarche transversale fait émerger la nécessité de fédérer le plus largement possible les acteurs du territoire et qu'ils s'approprient les problématiques de chacun mais aussi le territoire qu'ils habitent. La ville de Lagord pourra ainsi s'affirmer comme un espace rayonnant à la portée de tous répondant aux attentes des différents habitants et usagers du territoire.

www.lagord.fr **@mairielagord**
1 rue de la Métairie - 17140 Lagord - 05 46 00 62 00 - Courriel : mairie@lagord.fr -
Directeur de publication : Antoine Grau - Rédaction : Mairie de Lagord / Yann Vrignaud - Maquette : JM Clément
Photos : Mairie de Lagord, Shutterstock - Ce document est imprimé sur du papier PEFC N°1031-2690 -
Dépôt légal : juin 2021. Imprimé par Imprimerie MÉNARD.

lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

Lagord 2040

PARCE QUE C'EST AUJOURD'HUI QU'IL FAUT FAIRE DEMAIN

ÉDITORIAL

Antoine Grau,
Maire de Lagord
1er Vice-Président
de la CdA de La Rochelle

Chères Lagordaises, chers Lagordais,
Depuis plusieurs années, notre commune connaît un développement permanent, perceptible par vous qui y résidez comme par tous ceux qui travaillent régulièrement sur son territoire.
Afin d'optimiser cette évolution en cours et de respecter l'un de ses engagements, la municipalité a décidé de co-construire Lagord 2040, le projet pour notre ville de demain. Une ville avec une identité renforcée.
Ainsi, avec l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire et expérimentée, le groupement Ecologie Urbaine et Citoyenne / Ville et Habitat / Pivadis, une grande concertation vient d'être lancée pour poser les bases de cette œuvre collective. Présent de la phase d'état des lieux à celle de l'élaboration des différents scénarios de développement territorial en passant par l'étape du diagnostic partagé, un Focus Group, constitué notamment d'une quinzaine d'habitants volontaires, sera acteur du projet.
Rythmés par une balade urbaine, plusieurs ateliers et deux forums publics ouverts à tous, les mois à venir vont donc permettre à ce groupe de travail d'initier les contours de notre futur cadre de vie. Avec la belle perspective de donner à Lagord un plus grand pouvoir d'attractivité.
Lagordement,

www.lagord.fr

lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

COMPOSITION DU FOCUS GROUP

Encadré par une équipe d'experts en urbanisme, architecture, paysagisme, génie civil, cartographie, transition écologique ou encore développement économique, un groupe de travail va suivre et élaborer en co-construction le projet de ville à horizon 2040.

Réparties en sous-groupes de 12 individus maximum, 36 personnes non habitués des concertations composent le Focus Group. Hormis des volontaires issus des Conseils des Jeunes, des Sages, du collège Jean-Guiton, du lycée Vieljeux, du CFA, des comités de quartier, d'associations lagordaises, et deux professionnels locaux de l'aménagement et de la construction, ce groupe hétérogène sera constitué de 15 Lagordais, volontaires parmi 200 tirés au sort et engagés jusqu'à la fin du projet.

LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

Phase 1

co-construire l'état des lieux

Durée : 4 mois, jusqu'à fin juillet 2021

Après avoir lancé la mission et recruté le Focus Group, une analyse documentaire et des entretiens avec des acteurs-clés du territoire lagordais permettra de produire un état des lieux.

Phase 2

partager le diagnostic

Durée : 4 mois, jusqu'à fin novembre 2021

Cette deuxième phase servira à transformer l'état des lieux en diagnostic, donnant du relief aux thématiques traitées et soulevant les enjeux du territoire. Plusieurs temps de concertation sont prévus pour alimenter le travail d'analyse.

Phase 3

imaginer collectivement les scénarios de développement territorial

Durée : 4 mois, jusqu'à fin mars 2022

Avec la connaissance partagée du territoire issue des deux premières phases, différents scénarios de développement territorial réfléchis en concertation seront préparés.

Tout au long de ces trois phases, le travail du Focus Group sera restitué aux élus de l'équipe municipale à l'occasion de comités techniques et de pilotage.

4 OBJECTIFS POUR Lagord 2040

1 Révéler l'identité de la ville pour provoquer le sentiment d'appartenance

Malgré la structuration de la ville en quartier et les efforts de la collectivité pour stimuler l'animation et le lien dans son territoire (création de Comités de quartier, de Conseils variés, site internet dynamique avec des outils facilitateurs pour la dynamique locale, etc.), Lagord est confrontée à un manque de lieux et d'éléments de centralité et, par incidence, d'identité. Ce manque de lisibilité urbaine réduit le sentiment d'appartenance pour ses habitants. Les typologies urbaines et l'absence de marqueurs d'urbanité sont une première explication de cette situation sur lesquels travailler dans le futur projet de ville. Plus largement l'animation et les liens entre les acteurs moteurs du territoire sont également une clé d'entrée pour la redynamisation du territoire et son attractivité.

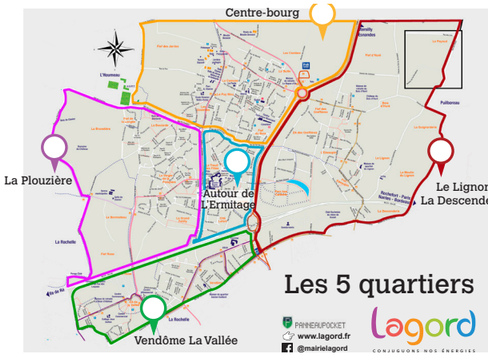

2 Inscrire Lagord dans son territoire

La ville de Lagord est organisée en 5 quartiers : La Plouzière, Vendôme - La Vallée, Autour de l'Ermitage, Le Lignon - La Descenderie, Le Centre-bourg. Ces différentes entités urbaines sont animées par des Comités de Quartier réunissant des habitants lagordais investis dans la vie locale et dans l'évolution de leur cadre de vie. Ces Comités de quartier représentent une opportunité de créer le dialogue territorial et de faire le lien dans une armature urbaine fragmentée (par des infrastructures imposantes, par un manque d'espaces et d'établissements rayonnant, etc.). Au-delà de ses limites administratives, la ville de Lagord s'intègre également dans un réseau intercommunal organisé au sein de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle dont elle est la quatrième ville en termes démographiques. Elle y tient une place stratégique par la première vice-présidence de son maire, par sa position au sein de la première couronne et par les services qu'elle offre aux habitants des villes voisines et plus largement (équipements sportifs, zones d'activités économiques, CFA, écoles, etc.). Cette position en forte interaction avec l'organisation urbaine, économique et commerciale de l'agglomération, interroge d'autant plus la notion de centralité pour la ville de Lagord. Elle est à conforter pour affirmer l'attractivité et le dynamisme de la ville et représente certainement un levier sur lequel travailler dans l'élaboration du projet de ville.